

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

#40

www.narbonne.fr

NARBONNE & VOUS

JANVIER 2021

Yves Borremans,
naturaliste et chargé
de développement
pour l'association Aude
Nature, participe à
la préservation de la
biodiversité.

**BONNE
ANNÉE...
DURABLE !**



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

Qualivilles : les résultats de l'enquête

« Qualivilles » est la certification nationale qui mesure la réactivité et la qualité des accueils municipaux. Dans ce cadre, chaque année, une enquête mesure la satisfaction des usagers.



775
USAGERS
INTERROGÉS
entre le 5 et le
23 octobre 2020

Des résultats satisfaisants et en hausse

Notes globales :

- ★ ACCUEIL : 9.48/10 [+5.7% PAR RAPPORT À 2019]
- ★ PRESTATION : 9.37/10 [+4.9% PAR RAPPORT À 2019]



ACCUEIL PHYSIQUE
[accessibilité, horaire,
confidentialité, confort, courtoisie...]
Satisfaction 95.93 %

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE [attente,
courtoisie, qualité de l'information]
Satisfaction 93,67 %



PRESTATIONS
[attente, informations,
suivi, délai, qualité de réponse]
Satisfaction 98,05 %



DÉMARCHES EN LIGNE
[site, facilité, fiabilité, téléservices]
Satisfaction 87,50 %



Meilleurs scores :

COURTOISIE DU PERSONNEL :
99,07 %
100% à l'Hôtel de Ville et à la Mairie
annexe de Baliste

**SUIVI ET TRAITEMENT
DES PRESTATIONS :**
100% à l'état civil

L'ATTENTE :
100% à la Maison des Services
et l'annexe Baliste

Les axes d'amélioration



148 SUGGESTIONS
[CONTRE 12 EN 2019]

Quelques pistes envisagées :

➤ Amélioration de l'accessibilité de l'espace Formalités...

...par le **regroupement** de toutes les démarches à
l'état civil [rue Gustave-Fabre]

➤ **Réflexion** sur des travaux de réaménagement de la
Maison des services



4^e au classement
du Baromètre 2020
de l'Afnor, catégorie
« Ville Moyenne »
évalué par
des enquêteurs
mystères.

Note de Narbonne : 79%
[moyenne : 70%]

L' élu référent

Bertrand MALQUIER
1^{er} Adjoint au Maire délégué à
l'administration générale



Pendant les festivités de fin d'année, un grand cerf a illuminé la cour d'honneur du Palais-Musée des Archevêques.



Didier MOULY

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne

« urgence climatique », le « nouveau monde », la « transition énergétique », le « développement durable »... Autant de termes qui suscitent débats et commentaires pour désigner une seule et même réalité : notre monde est confronté à des enjeux inédits, dont les conséquences n'ont qu'une seule origine : l'activité humaine.

Les formidables progrès technologiques et scientifiques de ces dernières décennies ont révolutionné nos modes de vie. Notre économie s'est mondialisée. Si notre quotidien s'est largement amélioré (au moins dans les pays qui ont connu la prospérité économique), le prix à payer est désormais élevé : pollution, réchauffement climatique, déclin dramatique de la biodiversité, raréfaction des ressources...

Une réaction est impérative, à toutes les échelles. C'est la raison pour laquelle la Ville de Narbonne se mobilise afin que, dans chacune de ses actions et missions, une réflexion sur les impacts environnementaux soit engagée : déplacements doux, économies énergétiques, actions de sensibilisation, circuits courts...

Grâce à cette démarche globale, nous parviendrons à faire évoluer la situation. Elle réclame toutefois l'adhésion et la participation de tous, pour qu'ensemble, nous retrouvions des jours meilleurs.

Dans cette perspective, je vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes plus sincères vœux pour l'année 2021.

“ Mes plus
sincères vœux
pour l'année
2021 ”



UNE NOUVELLE ANNÉE D' ACTIONS DURABLES

MOBILITÉ, RESTAURATION SCOLAIRE, ENVIRONNEMENT...
DE NOMBREUX CHANTIERS SONT MIS EN PLACE, DANS LE
CADRE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RAISONNÉ DU
TERRITOIRE.

« Une priorité majeure pour les élus et les services »



Alain Vico

Adjoint au Maire délégué à l'écologie,
à la transition écologique et à la politique municipale durable

Comment la Ville de Narbonne s'implique-t-elle en faveur du développement durable ?

Il faut tout d'abord éclaircir un malentendu : le développement durable ne correspond pas qu'à la défense de la nature, même si c'est un domaine d'intervention majeur. Ce terme désigne essentiellement une démarche par laquelle on aborde tous les sujets. Selon la définition des Nations Unies, cette démarche est déclinée en 17 objectifs, qui sont liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la prospérité, à la paix, à la justice et, bien sûr, à l'environnement.

Pour la Ville de Narbonne, l'enjeu est donc de s'emparer de cette démarche pour l'appliquer à l'ensemble de ses champs d'intervention. C'est une nouvelle culture dans le fonctionnement de ses services. Un exemple concret : une réflexion va être lancée, pendant notre mandat, pour améliorer l'axe central de Narbonne-Plage, le boulevard de la Méditerranée. Il s'agit d'un site sensible, près du front de mer, avec des enjeux environnementaux qu'il faudra prendre en compte, mais également sociaux et économiques : la co-construction sera essentielle dans le cadre de ce projet, pour veiller à ce que tous les acteurs concernés puissent exprimer leurs points de vue.

Quels impacts ont eu les dernières élections dans ce domaine ?

Le développement durable est devenu une priorité majeure pour les élus et les services. Désormais, la Direction du Développement durable est directement sollicitée, de manière transversale, pour tous les domaines et projets de la Ville.

Par ailleurs, des rencontres régulières sont organisées avec les services du Grand Narbonne, ce qui permet une meilleure coordination et efficacité des différentes actions.

Une illustration se trouve dans la mise en place de composteurs dans les écoles de Narbonne [cf. photo ci-contre], par les services du Grand Narbonne. Ce projet fait suite à des tests effectués ces derniers mois, en liaison avec les services de la Ville, qui ont permis d'établir une feuille de route précise afin d'informer le public et de former sur l'usage de ces dispositifs.

Un Conseil de surveillance écologique (CSE) a également été créé depuis le mois de septembre. Quel est son rôle ?

Dans une logique de co-construction, de transparence et d'écoute, l'équipe municipale a souhaité se doter d'un organe de consultation pour évaluer la dimension environnementale des grands projets portés par la Ville. Le CSE est composé d'élus majoritaires mais également d'élus de l'opposition, ainsi que de représentants des services de la Ville. En fonction des sujets, des personnalités qualifiées sont conviées pour apporter leur éclairage.

Cette instance participe à l'ambition de la Ville d'avancer de manière collective en faveur de l'écologie et de l'environnement. A terme, afin d'impliquer plus largement les habitants, nous souhaitons également créer une Maison du développement durable, qui permettra de proposer des conférences ou des ateliers de sensibilisation. Pour parvenir à préserver notre planète, l'implication de tous est essentielle.

Le 16 décembre, un premier composteur a été installé dans la cour de l'école Emile-Zola par les services du Grand Narbonne et en partenariat avec la Ville. Au final, cette année, sept écoles bénéficieront de ces installations qui sensibilisent les enfants aux bienfaits du compostage.

Ville durable : un enjeu transversal et quotidien

Par le biais de sa Direction du développement durable, la Ville s'engage à tous les niveaux pour préserver l'environnement et la santé de tous, tout en pensant à demain. Voici quelques exemples concrets menés en 2020.

Réduire les déchets



1 AGENT DÉLÉGUÉ 365 JOURS
PAR AN au nettoyage des eaux
de surface de la Robine et de ses berges



**LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS
SAUVAGES** 12m³ de déchets et 3m³ de
pneus récoltés en novembre par la
Propreté urbaine



PARTICIPATION DU CME* à la
création d'affiche anti-gaspillage
et de menus en restauration scolaire

Préserver la biodiversité



**LABEL « OBJECTIF ZERO
PHYTO »** depuis 2017,
deux rainettes sur trois

GESTION RAISONNÉE de
180 ha d'espaces verts
intra-muros. Ex : 420 arbres
plantés de 11/19 à 04/20



Depuis 10 ans,
plantations d'**ESPÈCES
MÉDITERRANÉENNES**
adaptées au climat.

35 000€ investis en 2021.

TRAITEMENT BIO contre
les chenilles processionnaires.
20 500€ / an



**PRÉSERVATION DES ESPÈCES
NATURELLES** : sentier du
littoral, nurseries
à poissons, etc.



S'engager dans la transition énergétique

100 000 € INVESTIS dans de nouveaux
éclairages LED pour les bâtiments
municipaux [depuis 2016]

40 000€ D'ÉCONOMIE PAR AN grâce
au renouvellement de l'éclairage public
[depuis 2015]

ILLUMINATIONS NOËL 100% LED
et allumage limité : 48% d'économie

-5° EN ÉTÉ grâce aux réflecteurs
solaires sur le toit des écoles

Améliorer les mobilités douces

CRÉATION ET AMÉLIORATION de plus
de **16 kilomètres de pistes cyclables**
intra-muros [en cours : avenue Carnot]



LABEL « ECOMOBILITÉ »
depuis 2 ans

LA CITADINE 2, gratuite, pour développer
les transports en commun [09/20]



Fa



ali



* CME : Conseil municipal des enfants

** SEDD : Semaine européenne du développement durable

Yves Borremans

L'observateur au plus près de la nature



Pré de ses jumelles et de longues-vues, Yves Borremans se place sur son point d'observation, vingt minutes avant le lever du soleil. Il y observe les oiseaux. « J'écoute tout ce qui chante, je guette tout ce qui bouge, puis je le note. » Quatre fois au printemps, ce passionné fait l'inventaire des espèces présentes. « Le but est de les protéger ou, dans le cas où elles sont anormalement absentes, trouver des solutions pour favoriser leur retour. » Voici l'une des nombreuses missions de ce naturaliste de vocation pour qui cette voie fût une évidence, dès l'enfance. « J'ai commencé ma carrière au WWF-Belgique où j'ai travaillé 15 ans, principalement dans le secteur de l'éducation. Puis, après une dizaine d'années en Espagne, j'ai intégré, en 2017, l'association Aude Nature en tant que chargé de développement. » Les trois membres y proposent un volet éducation à l'enfance et au grand public, mais aussi des formations. « Dernièrement, deux formations ont été données aux techniciens municipaux sur la biodiversité dans les espaces verts et les bâtiments. » Le dernier volet concerne la préservation de l'environnement. « Cela se traduit par divers projets, notamment en lien avec la Direction du développement durable de la Ville : les nichoirs à oiseaux ou les panneaux du sentier éducatif du Créneau naturel en sont des exemples... Nous prévoyons d'ailleurs un autre projet de revalorisation d'un site, à la Nautique ! Il est important que les espaces naturels soient ouverts au public, mais avec une certaine connaissance de ce qu'il y a, avec des infrastructures et des aménagements adaptés. Le patrimoine naturel fait partie des richesses locales, il doit être connu, visité, mais préservé. » ■

Romain Rey

Garde du Grand Castelou



Situé en plein cœur des Marais du Narbonnais, au Domaine du Grand Castelou, il y travaille au grand air : Romain Rey assure passionnément la gestion de cette petite Camargue. « Après presque dix ans en tant que jardinier municipal, j'ai saisi, il y a un an, l'opportunité de faire ce que j'ai toujours souhaité : travailler en plein cœur de la nature, pour la nature. » Sa mission principale concerne aujourd'hui l'entretien de ce lieu façonné par l'homme, où la nature y fait son nid. Il intervient également sur des projets de potagers dans les écoles ou sur la création de nichoirs à oiseaux, pour les préserver. « Cette idée a été impulsée lors d'une formation sur la biodiversité proposée par "Aude nature". À l'aide de planches en bois et de plans fournis par l'association, je vais moi-même créer ces maisons qui seront installées, avant le printemps, à divers endroits stratégiques comme le Palais-Musée des Archevêques, le Parc des sports ou les écoles. » Sa mission préférée ? La gestion hydraulique des canaux du parc et son impact sur la faune et la flore. « Par un système ingénieux de martelières et d'emplanchoirs, je veille à ce que les sols ne soient pas salés pour favoriser une riche biodiversité sur le site », ajoute l'homme de terrain, heureux de participer à faire vivre ce domaine. ■

Magali Lacombe

Explorer le monde marin pour mieux le préserver



« On a toujours quelque chose à raconter en sortant de plongée ! », déclare Magali Lacombe, membre du Club subaquatique, depuis deux ans. L'été dernier, par exemple, une raie de 50cm s'est dressée face à moi. J'ai eu l'impression qu'elle m'observait, c'était un magnifique moment. La rencontre de deux mondes ! » Ce club, elle l'a choisi pour son côté familial, mais également pour sa triple mission qui concerne tant la protection, la valorisation que l'exploration des fonds marins. « Nous plongeons de la digue ou du port, à toutes les saisons, jour et nuit. Nous multiplions ainsi nos chances de ne rater aucune espèce et d'être surpris par des végétaux ou animaux un peu plus "exotiques" tels que les hippocampes, les limaces de mer, les bébé-corbs... » Au-delà de l'activité elle-même, des projets environnementaux en lien avec la biodiversité sont également développés. « Avec ma partenaire Vanessa Lefèvre, nous portons divers projets comme ceux menés en collaboration avec la Ville de Narbonne et Ecocean : le projet de la laisse de mer, des nettoyages du port, les nurseries à poissons sur le port, le Jardin de l'hippocampe, et bientôt, un projet de sentier sous-marin accessible à tous... Diverses actions qui permettent de mieux comprendre et protéger ce milieu marin local exceptionnel. » ■

Favoriser la démocratie participative

1 CONSEIL DE SURVEILLANCE ÉCOLOGIQUE

AVEC LE CME* : lutte contre le gaspillage alimentaire, création d'affiches contre les mégots devant les écoles, etc.

SEDD** 2020 :

- 6 jours de manifestations
- 30 partenaires
- 1 millier de personnes sensibilisées dont 1/3 de moins de 20 ans

CONCERTATION :

rencontres citoyennes, réunions publiques, mise à disposition des documents municipaux, etc.

Proposer une mentation de qualité

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'OFFRE DANS LES CANTINES : produits locaux, bio, sans pesticides...



ENGAGEMENT DANS LE LABEL « ECOCERT » [qualité en cuisine]

LA BIODIVERSITÉ, UN TRÉSOR À PRÉSERVER

Dans le port de Narbonne-Plage, les Biohut® servent d'abris pour protéger les très jeunes poissons (crédit photo : Club Subaquatique Narbonnais).

La Ville met en place différentes actions pour protéger les milieux naturels et sensibiliser à leur importance, que ce soit sur terre, en mer... ou dans les airs !

DES BIOHUT® POUR PROTÉGER LES JEUNES POISSONS

Menacés par les activités humaines, les très jeunes poissons peinent à survivre pour atteindre l'âge adulte. Pour préserver leur développement, la Ville a engagé un partenariat avec l'entreprise Ecocéan, qui conçoit un dispositif innovant de nurseries artificielles : le Biohut®. Cette cage métallique sert d'abri et de réserve de nourriture pour les espèces juvéniles, leur permettant, une fois adultes, de prendre le large. Après la pose de 36 Biohut® dans le port de Narbonne-Plage, et un an d'expérimentation, les résultats sont très positifs : 14 espèces d'animaux marins y ont été répertoriées, dont des syngnathes, des cousins de l'hippocampe, d'intérêt patrimonial.

UN SENTIER DE SENSIBILISATION AU CRÉNEAU NATUREL

A Narbonne-Plage, un espace est préservé à l'aide de ganivelles depuis l'été 2019 : il s'agit du Créneau naturel, une plage sauvage, composée de dunes et de sansouïres. Cette zone constitue un trésor écologique méconnu : de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et d'insectes s'y épanouissent. Pour sensibiliser à la protection de cette biodiversité, la Ville, en partenariat avec l'association Aude nature, a créé, en septembre 2020, un sentier

pédagogique. A l'aide de panneaux explicatifs disposés le long d'un parcours balisé, le promeneur peut désormais s'informer sur cet espace et sur les différentes espèces d'oiseaux présentes, souvent menacées : l'alouette calandrelle, le pipit rousseline, le citiscole des joncs...

DES NICHOURS SUR LES BÂTIMENTS DE LA VILLE

La biodiversité n'est pas qu'une affaire d'espaces naturels protégés. Dans nos rues ou nos toits, se nichent et se réfugient de nombreuses espèces d'animaux en tout genre. Une biodiversité qu'il faut protéger, car elle joue un rôle global de régulation de l'écosystème (par exemple, en agissant sur les moustiques !). Forte de ce constat, la Ville travaille avec Aude Nature pour la fabrication et la pose de nichoirs sur de nombreux bâtiments communaux. Fabriqués par l'écogarde Romain Rey (portrait p. 7), 55 abris seront posés dans divers lieux : Parc des sports, Palais des Archevêques, écoles... Ils permettront d'accueillir des chauves-souris, des faucons crécerelle, des chouettes effraie, des martinets... Et viendront compléter les 64 nichoirs déjà installés dans les parcs et jardins de la ville. ■



DÈS CE PRINTEMPS, UNE NOUVELLE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

A partir du mois d'avril, trois agents de la Ville de Narbonne patrouilleront sur le territoire pour veiller à faire appliquer les règles environnementales. Des règles encore trop souvent mises à mal par des indéclicats qui persistent à polluer ou à fragiliser les espaces naturels. La priorité de ce nouveau service sera ainsi de lutter contre les dépôts sauvages, que ce soit dans les espaces naturels ou dans les zones urbanisées. Ils seront également

en charge des actions contre la cabanisation (installations illégales dans des zones protégées), de la sensibilisation sur les obligations de débroussaillage, ainsi que de la surveillance préventive des espaces naturels, notamment lors d'écobuage.

En cas d'abus, et si la sensibilisation ne suffit pas, ces agents assermentés pourront recourir à la verbalisation pour contraindre les contrevenants à respecter ces règles environnementales. ■

UN LABEL « ECOCERT » POUR REPENSER L'ALIMENTATION COLLECTIVE

Dans les crèches, les écoles ou pour le portage de repas à domicile du CCAS, la Ville lance une grande réflexion pour améliorer la santé environnementale de ses usagers.

C'est une réalité désormais admise : notre santé [et celle de la planète] se joue en partie... dans nos assiettes ! Ce que nous mangeons quotidiennement a des conséquences importantes pour notre corps mais également sur l'environnement.

Consciente de cet enjeu, la Ville a décidé de lancer une grande réflexion sur les modalités d'organisation de ses services de restauration collective, que ce soit dans sa cuisine centrale dédiée aux crèches, dans les centres de restauration collective de ses écoles ou encore dans la préparation des repas distribués à domicile par le CCAS.

Pour cela, elle fait appel aux services du groupe Ecocert. A travers

un diagnostic et des conseils, il permettra aux différents services municipaux d'obtenir le label national « Ecocert en cuisine », qui garantit une alimentation saine et durable. Dès 2021, la Ville espère ainsi obtenir le premier échelon de cette certification. Pour cela, elle doit s'assurer qu'elle propose, dans ses repas, au moins 10% d'aliments bio, un aliment local, d'afficher des menus clairs, sans OGM. Elle doit également mener une action de sensibilisation.

Cette initiative est une première étape. A terme, la Ville souhaite élaborer un Plan alimentaire territorial, en collaboration avec les services du Grand Narbonne, qui permettra d'améliorer la place des circuits courts et du bio à l'échelle de tout le territoire. ■

A NARBONNE-PLAGE, DES GANIVELLES POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION

Le long du front de mer, les riverains et les habitants de la station littorale connaissent bien cette nuisance : les jours de vent, notamment marin, le sable s'envole et se dépose de l'autre côté du muret. Conséquence : des « congères » de sable se forment sur le trottoir ou la route, obligeant les services techniques à intervenir quotidiennement. Ce phénomène accentue également l'érosion du littoral. Pour lutter contre ce transport éolien, depuis un an, des casiers de ganivelles ont été posés le long de la plage des Karantes. Résultat : ces barrières de bois permettent de stopper la course du sable portée par le vent. Elles favorisent l'émergence de dunes naturelles et d'une végétation qui s'implante sur la plage... ce qui permet de lutter efficacement contre l'érosion. Un bilan positif qui invite à réfléchir à une extension de ce dispositif. ■



UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE AVENUE CARNOT

Grâce à la mobilisation de la Ville et du Grand Narbonne, une nouvelle voie cyclable est en cours d'aménagement, avenue Carnot.



Un nouvel itinéraire de pistes cyclables est aménagé depuis 3 ans.

Engagées dans le développement des modes de mobilités respectueux de l'environnement, la Ville de Narbonne et la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne s'associent, depuis 2018, pour la création et l'amélioration de plus de 16 kilomètres de liaisons cyclables reliant la gare de Narbonne et le cœur de ville, aux quartiers prioritaires [Razimbaud, centre-ville, Saint-Jean-Saint-Pierre].

Dans le cadre de cette opération, c'est au tour d'une nouvelle portion de l'avenue Carnot de bénéficier de travaux. L'objectif : renforcer le maillage du réseau des cheminements vélos de Narbonne, en poursuivant l'aménagement de l'itinéraire déjà existant, en direction de la Coulée verte. **Jusqu'en mars 2021**, des travaux seront réalisés entre le rond-point marquant le croisement boulevard 1848 / avenue Carnot et l'entrée de ville, côté Coursan. Un espace privilégié pour la circulation des vélos,

300 000 €
INVESTIS

des stationnements longitudinaux et des dispositifs de réduction de vitesse vont être créés à cette occasion.

Le montant de **ces travaux s'élève à 300 000 €**. Ils correspondent à l'un des axes de développement du territoire de « Grand Narbonne 2030 » et s'inscrivent dans le cadre de l'Approche territoriale intégrée [ATI] urbaine Narbonne-Lézignan-Corbières.

Ils permettent ainsi de bénéficier du soutien financier de l'Union européenne et d'une dotation de l'Etat [politique de la Ville]. Ils relèvent également d'une action validée par l'ADEME, dans le cadre du label « Ecomobilité 2020 ».

Dans un second temps, la Ville engagera une nouvelle tranche de travaux, dans la continuité, depuis les abords de la déchetterie, jusqu'à la Coulée verte. Cet aménagement renforcera le maillage des voies déjà existantes en offrant près de 6,5 km de pistes cyclables en continu ! ■

COLLECTIONS D'ART : DERNIER TRANSFERT VERS LE NARBO VIA !

En novembre dernier, la **mosaïque de Lycurgue et Ambrosia** a quitté la Salle rouge du Parcours d'art du Palais-Musée des Archevêques. Cette œuvre colossale, datant du II^e ou III^e siècle, pèse 2078 kg et possède une surface de 10m². Son transfert a pu être réalisé par l'une des fenêtres à l'aide d'une grue postée sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Pour ce faire, la mosaïque a, en amont, soigneusement été découpée en trois morceaux puis détachée de son support. Les panneaux ont été consolidés, puis conditionnés dans des caisses. Une opération délicate et d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du **transfert d'objets** (issus notamment du musée archéologique ou de l'église Lamourguier) que la Ville met à disposition du Narbo Via. Des pièces que les Narbonnais et visiteurs pourront bientôt retrouver au sein de ce nouveau musée, témoin de la richesse et de la diversité du passé antique de Narbo Martius, et dont l'ouverture est prévue pour le premier semestre 2021 ! ■

La mosaïque représente la nymphe Ambrosia changée en cep de vigne par le roi Lycurgue qui tient dans sa main une hache bipenne. ►



PRODIGUER LES PREMIERS SECOURS DANS LES ÉCOLES

En novembre et décembre, douze défibrillateurs automatisés externes (DAE) supplémentaires ont été installés dans les écoles.

Attentive à la santé de tous, la Direction de la santé de la Ville a installé, durant les mois de novembre et décembre, douze Défibrillateurs automatisés externes (DAE) supplémentaires dans les écoles narbonnaises. Simples d'utilisation dès 10 ans, ces appareils aident à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque et peuvent sauver des vies. Sur Narbonne, 67 appareils équipaient déjà les principaux accueils municipaux, les sites sportifs, les véhicules de la Police municipale, ainsi que ceux de la Réserve communale. Cette installation répond à une obligation légale d'équiper certains Etablissements recevant du public (ERP) en DAE. Avant le 1^{er} janvier 2021, cela concernait **douze écoles narbonnaises** : six maternelles [Jean-de-la-Fontaine, Marx-Dormoy, Helvétie, Marie-Curie, Lamartine, Fabre-d'Eglantine] et six primaires [Jean-Jaurès, Mathieu-Peyronne, Anatole-France, Pasteur, Montmorency, Arago].

DES FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS

En complément de ces appareils, la Direction de la santé proposera des formations gratuites aux gestes qui sauvent, à destination des enseignants volontaires, dans le courant de l'année 2021. Encadrée par l'arrêté du 30 juin 2017, cette

formation aura pour but de se former à l'utilisation de ces appareils, mais aussi d'apprendre à se protéger, de protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence adaptés, de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours, etc. ■

“ Que ce soit en lançant une alerte ou en prodiguant des gestes adéquats, chacun de nous, même un enfant, est en mesure de porter secours à quelqu'un et de lui sauver la vie. C'est la raison pour laquelle il est très important de sensibiliser, le plus grand nombre aux gestes qui sauvent. Des démonstrations au massage cardiaque et à l'utilisation des DAE sont d'ailleurs organisées une fois par mois à la Maison de la Prévention Santé. Destinées à tous les publics, elles reprendront quand l'organisation d'ateliers sera de nouveau possible. ”



Dr Jean-Pierre COURREGES

Adjoint au Maire délégué à la politique de santé et d'autonomie.

COUP DE FRAIS À LA MAISON MÉDICALE DE GARDE

Près de 30 000 € TTC ont été investis par la Ville pour des travaux de rénovation de cet établissement de santé, situé boulevard Docteur-Lacroix. Organisés de manière à ce que la Maison médicale de garde maintienne son activité, les travaux ont concerné la rénovation des sols et la mise en peinture de l'ensemble du bâtiment : l'accueil, les salles de consultations, la salle de réunion, ainsi que le studio des médecins de garde. Le corps médical bénéficie ainsi d'un meilleur cadre de travail et les patients, de meilleures conditions d'accueil. ■



ZAPPING

Coup d'œil sur l'actualité récente et à venir !



DES ANIMATIONS FESTIVES, MUSICALES ET VIRTUELLES !

Face à ce mois de décembre particulier, la Ville de Narbonne et ses élus ont lancé : « En route vers Noël ! ». Un concept inédit, mené par les Directions de l'animation, de la culture et de la communication, qui se présente sous la forme de **vidéos musicales et festives** diffusées sur la page Facebook et la chaîne Youtube de la Ville, durant les vacances scolaires. Un concert du groupe Eko Eko (vu par près de 30 000 personnes !), une mini-série par la troupe des Enjolveurs à la recherche du Père Noël, les grands airs de Noël revisités par le Trio Desmée, ou, encore, la retransmission d'un concert du nouvel an par l'Orchestre d'Harmonie de Narbonne... Une programmation riche et variée qui a permis de défendre et diffuser l'esprit de Noël, tout en préservant la santé de tous !



DES BOÎTES-CADEAUX POUR LES PLUS DÉMUNIS



Faire un cadeau tout en réalisant une bonne action : tel est le principe du Chalet solidaire qui s'installe habituellement en ville, dans le cadre des Fêtes de Noël. Les seniors des différents accueils d'animation de la Ville y vendent leurs créations originales et reversent les fonds à des associations. Cette année, ils ont tenu à maintenir cette action solidaire malgré le contexte particulier. Les pièces confectionnées (bonnets, écharpes, mitaines...) ont été assemblées dans des « boîtes solidaires » et ont ensuite été offertes aux résidents de la pension de famille Adoma. Une jolie initiative !



BUDGET : LES BONS CHIFFRES DE LA VILLE

Le budget primitif 2021 de la Ville a été voté lors du conseil municipal du 16 décembre. Parmi les chiffres à retenir, les indicateurs financiers par rapport à la moyenne des villes de la même strate, qui soulignent la bonne santé financière de la collectivité : des dépenses réelles de fonctionnement modérées (1241€/habitant à Narbonne, contre 1349€/hab en moyenne) et un endettement faible (1148€/habitant à Narbonne, contre 1447€/habitant en moyenne). A noter par ailleurs que, malgré des réformes nationales (suppression de la taxe d'habitation), l'équipe municipale maintient son engagement de ne pas augmenter les impôts.



NARBONNE,
LABELLISÉE
« TERRE DE
JEUX 2024 » !

Dans un peu moins de quatre ans, la France va organiser ce qui demeure le plus grand événement sportif de la planète : les Jeux Olympiques. Dans ce cadre, Narbonne vient d'être labellisée « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. En rejoignant ce label, la Ville s'engage, à son niveau, à faire vivre les Jeux, à mener des actions sportives en lien avec l'événement et à insuffler l'esprit olympique sur son territoire !



NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PLAN « ACTION CŒUR DE VILLE »

Avec la signature, le 7 décembre dernier, de la convention-cadre Opération de revitalisation du territoire (ORT), les différents partenaires (Ville de Narbonne, Grand Narbonne, Etat, Action Logement, Agence nationale de l'Habitat, Banque des territoires/ Caisse des Dépôts, Etablissement public foncier) s'engagent dans une **nouvelle étape pour concrétiser la démarche « Action cœur de ville »**. De manière concertée, cet outil leur permettra de maintenir la dynamique engagée et de concrétiser plusieurs initiatives et actions mûres déjà lancées, comme : requalifier l'habitat, maintenir un commerce de proximité, rendre la ville plus accessible, favoriser un cadre de vie et une qualité de vie, mettre en valeur le patrimoine historique et culturel, etc.

CENTRE DE SECOURS : DU NOUVEAU À NARBONNE-PLAGE

Afin d'améliorer la sécurité des habitants de Narbonne-Plage et de raccourcir les délais d'intervention des secours, la station balnéaire dépend désormais **du Centre de secours de Gruissan** et non plus de celui de Narbonne. Ceci vaut uniquement **en dehors de la période estivale**, puisqu'entre mai et septembre, une antenne du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS11) s'installe, chaque année, sur la station. Cette disposition répond à une très forte demande des habitants de ce quartier qui souhaitent des délais d'intervention plus rapides.



RÉSIDENTS DE BOURG : DEMANDEZ VOTRE AUTORISATION D'ACCÈS

Depuis le mois de décembre, les nouvelles bornes du quartier de Bourg sont opérationnelles. Pour rappel, ces bornes d'accès ont été installées, en entrées, rue d'Aigues-Vives et rue Rabelais et, en sorties, rue Rabelais (côté rue Parerie) et rue Dupleix. Elles ont pour objectifs de maîtriser les flux de véhicules et de restituer ce secteur aux habitants concernés, prévenus par courrier. À partir du 1^{er} février, seuls les riverains inscrits pourront pénétrer dans cette zone, par une lecture automatisée des plaques d'immatriculation. Afin d'obtenir le droit d'accès, les habitants concernés sont invités à prendre **rendez-vous avant le 29 janvier 2021**, aux services techniques (10 quai Dillon), **par téléphone au 04.68.90.30.77**.



L'INSTANT TRAVAUX

Au **quai Victor-Hugo**, reprise de la totalité du revêtement en asphalte.
INVESTISSEMENT : 25 000 €



Sur l'**avenue des Pyrénées**, reprise du revêtement du trottoir et du parking entre la rue du Port et le pont de l'Escoute.
INVESTISSEMENT : 14 000 €



GROUPE « NOUVEAU NARBONNE »

Depuis six mois, la coopération entre les nouveaux élus de la Ville et du Grand Narbonne se déroule dans un climat de confiance, d'écoute et de volonté d'avancer ensemble. Les délais de décision sont raccourcis, les échanges plus fluides. Des rencontres entre les élus des deux organismes ayant les mêmes délégations sont régulièrement organisées. L'opération Revitalisation du Territoire et le Plan de Relance Economique en sont les résultats concrets. La ville et l'agglomération sont étroitement liées pour leur développement, leur attractivité et leur rayonnement. Dans le contexte actuel, la mise en commun des compétences est vitale. Ensemble, formulons le vœu que cette nouvelle année soit celle de la sortie de cette crise. Bonne année à tous !

GROUPE « NARBONNE EN COMMUN »

Nous voilà enfin en 2021 ! Nous nous souviendrons de l'année 2020 comme étant l'une des pires que nous ayons eu à traverser. Narbonne En Commun a voté toutes les mesures prises pour soutenir l'économie locale, s'est opposée à la fermeture des gymnases et à la baisse des subventions aux associations sportives tout en dénonçant le manque d'ambition de l'équipe municipale Nouveau Narbonne qui a voté un budget pour 2021 qui n'est pas la hauteur des enjeux sociaux, économiques, et environnementaux qui sont devant nous. En notre qualité de conseillers municipaux d'opposition, nous nous engageons à continuer à défendre au mieux vos intérêts pour faire de Narbonne une ville plus humaniste, plus écologique et solidaire. Bonne année à tous !

GROUPE « LES ROBIN.E.S »

Toutes les batailles ne se mènent pas qu'au niveau local. Celle portant sur l'évaluation de l'impact d'Orano-Malvézi sur notre santé et notre environnement a commencé à Narbonne mais elle se poursuit à l'échelle européenne. Pendant des mois, le collectif des citoyens européens du Narbonnais a œuvré pour qu'une pétition européenne voit le jour. Et si cette dernière reçoit assez de signatures, notre situation locale sera réexaminée au sein de la commission européenne pour l'environnement. C'est une chance à ne pas laisser passer : connectez-vous au <https://www.europarl.europa.eu/petitions/fr/home>, enregistrez-vous, recherchez la pétition [N°0229/2020] avec le mot clé « Orano », puis signez. Faites valoir votre droit à un environnement sain !

GROUPE « RASSEMBLEMENT NATIONAL »

Meilleurs vœux à tous et que 2021 soit Lumineuse et vous fasse oublier 2020 ! Cependant, nous sommes sceptiques à cause du « Great Reset » [La Grande Réinitialisation] c'est à dire la remise à zéro du système mondial actuel et donc un changement de société, l'ère post-covid a été lancée en juin 2020 lors du Forum Économique Mondial Davos entre tous les dirigeants. La peur du Covid va permettre la destruction contrôlée de notre économie et donc de la classe moyenne occidentale. Le RN est le seul parti capable de dire des vérités, c'est pour cela que nous sommes régulièrement boycottés dans la presse. N'hésitez pas à nous regarder lors des retransmissions du Conseil Municipal et Communautaire ! Ainsi que notre Facebook : Rassemblement Narbonnais 2020

Numéros utiles

ACCUEIL - INFORMATIONS

Mairie : 04 68 90 30 30 / Allô Narbonne : 0800 15 13 11
Site : www.narbonne.fr
Office de Tourisme : 04 68 65 15 60
[31 rue Jean-Jaurès] / www.narbonne-tourisme.com
E-mail : info@narbonne-tourisme.com

URGENCES

Association narbonnaise d'aide aux victimes d'infractions pénales : 04 68 90 31 47
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33
[appel gratuit depuis un poste fixe]
Urgence sécurité électricité : 09 726 750 11 [appel gratuit]

Commissariat : 04 68 90 38 50

Police : 17

Police municipale : 04 68 90 26 76

Sapeurs-pompiers : 18

Samu : 15

AVC : Composer le 15 de toute urgence

Maison Médicale de Garde : [Le Castelou, bd Dr Lacroix] : 15

Ouverte du lundi au vendredi, de 19 h à minuit et les samedis,

dimanches et jours fériés, de 8 h à minuit - www.mmgnarbonne.org

Centre hospitalier de Narbonne : 04 68 42 60 00 [standard]

Enfance maltraitée : 119

Femmes victimes de violence : 04 68 42 51 30

SOS Amitié : 04 67 63 00 63

Alcooliques anonymes : 09 69 39 40 20



MARTINE PLUCHE, GARDIENNE DE MÉMOIRE

Honorer la mémoire des morts pour la France lors de cérémonies commémoratives : l'une des missions de la Vice-présidente du Souvenir Français.

« **J'**ai, depuis toute petite, été active dans le devoir de mémoire, déclare Martine Pluche, Vice-Présidente du Souvenir Français à Narbonne. Je viens d'Épernay, dans la Marne, une région qui a de tout temps été associée aux événements-clefs de l'Histoire de France. Une histoire qui est aussi celle de mes parents, grands-parents et arrière-grands-parents. » Pour eux et pour tous les autres, elle met tout son cœur dans une mission qu'elle fait sienne, depuis 2006, à l'antenne narbonnaise de la principale association mémorielle de France. « De la sauvegarde de tombes à la recherche historique, le premier engagement de l'association est de conserver la mémoire des morts pour la France. » La seconde concerne la transmission du souvenir aux jeunes générations par la connaissance de l'histoire, l'amour de la patrie et le sens du devoir. « Un souvenir me marquera toujours : c'était en 2013, à l'occasion de la veille du centenaire de la Première Guerre mondiale. Près de 170 élèves des collèges Jules-Ferry et Cité se sont réunis pour un flashmob un peu particulier. Sans musique et uniquement par des gestes, ils ont reproduit la "Méthode de 1913", la gymnastique d'échauffement d'avant-guerre que faisaient les soldats. Ce fut drôlement émouvant. Avec le temps qui passe, les anciens combattants sont de moins en moins nombreux. Il faut que leur mémoire perdure et que les jeunes Narbonnais reprennent le flambeau », ajoute cette ancienne horlogère de métier. Les jeunes générations sont également associées à la vie commémorative, notamment par le biais des Cadets de la défense et de leur présence lors de cérémonies. « Cela correspond au troisième volet : les cérémonies patriotiques, nationales et locales que nous portons tout au long de l'année. Ce 28 janvier, par exemple, sera l'anniversaire des 150 ans de l'armistice qui signe la fin de la guerre de 1870-1871. A cette occasion, nous organisons une cérémonie au Monument de 1871, qui se situe près du Palais du travail. Les Narbonnais auront ainsi l'occasion de se joindre à nous pour honorer la mémoire des douze mobiles narbonnais qui y ont laissé la vie. » ■

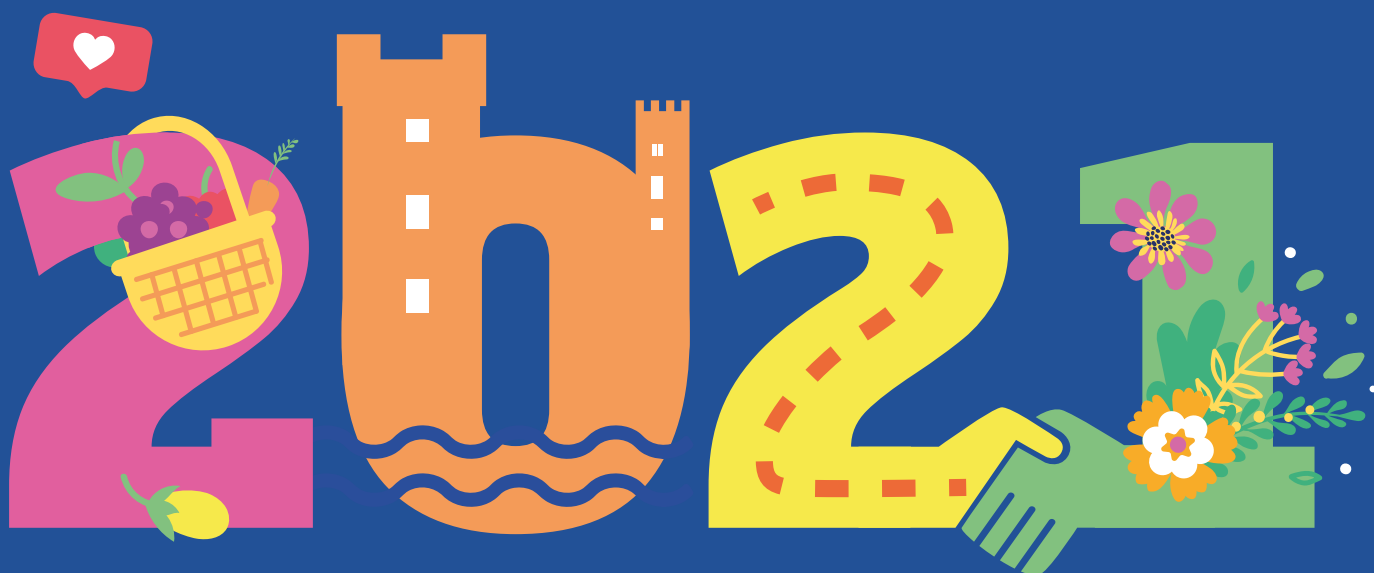
“ Conserver la
mémoire des
morts pour la
France ”

PROCHAINE CÉRÉMONIE : LE 28 JANVIER

Le 28 janvier auront lieu les 150 ans de la fin de la guerre de 1870-71 et de l'armistice conclu entre le gouvernement de la Défense nationale et le gouvernement impérial allemand. Dans ce cadre, une cérémonie commémorative se déroulera au Monument aux morts de 1871, situé 50 boulevard Frédéric-Mistral. Edifiée en 1902, cette œuvre est celle du fondeur Jaboeuf et du sculpteur Théophile Barrau. Elle se compose d'un piédestal en pierre calcaire, d'un groupe sculpté en bronze et de l'inscription : « L'arrondissement de Narbonne à ses enfants morts pour la patrie en 1870-71 et aux colonies. »



Maître Didier MOULY
et le conseil municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux



ENSEMBLE
VERS DES JOURS MEILLEURS

www.narbonne.fr

 **Narbonne**
AU CŒUR DES POSSIBLES